



# PROCÈS-VERBAL

## COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### (5ème réunion – saison 2025/2026)

Réunion du 26/11/2025 à Ploufragan (District de Football)

**Président** : Dominique DARCEL

**Présents** : Messieurs : Jean-François ANTOINE, Alain BERNARD, Loïc CONAN, Benoît DUVAL, Benoit JEGOU, Bruno LE BRICON, Jean-Luc LE HEGARAT, Damien MORGAND, Mickael PERREE, Mathieu RAULIC, Damien SCHOUMAKER, Laurent TESSIER, Dominique URVOIT.

**Conseiller Territorial en Arbitrage** : M. Nicolas ROUAUX.

**Invité** : M. Gilles MONFORT.

**Excusés** :

Messieurs : Thierry BRIAND, Ludovic ROBIN.

Mesdames : Audrey PAUL, Anaïs GUILLAUME.

**Félicitations** : Rida CHAOUKI qualifié dans les trente-deux finalistes de la Coupe de France La Poste des arbitres.

**Santé** : La commission souhaite un prompt rétablissement à Kévin VOIRET.

#### 1. ORGANISATION DE LA CDA

##### Approbation du PV de la dernière CDA

PV de la CDA du 21 Octobre 2025 adopté

##### **\*POINT SUR LES EFFECTIFS :**

Au 21/10/25	307
Renouvellements :	2 (RUELLAN E, LECUYER F)
Reprise :	2 (BUVAL R, MOREL H)
ARRÊT :	2 (DEVOIR K, BOUILLET B)
Mutations arrivées :	0
Mutations départs :	0
Effectif au 26/11/2025 :	309

##### **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



## **\*Examen JAD validé :**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
LEON	Axel	PODER FERRE	Erwann
COLAK	Ibrahim	PRIGENT	Nolhan
LE HOUEROU	Efflam	CHAUVEL	Gabin

## **\*Examen D3 validé :**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>
LE SOURN	Judicaël
BEAUFORT	Florian
MBALLA	Simon

## **Projets en cours**

### **Processus Désignations - groupe de travail**

Comme acté en CRA avec les présidents de CDA le 5 juillet dernier, le groupe de travail désignations va être lancé. L'objectif est d'avancer ensemble sur deux sujets :

- Le processus de désignations Ligue et Districts (avec les interactions)
- La solution informatique incluant toutes les étapes du processus.

Il est proposé d'organiser la première réunion du groupe de travail **le samedi 29 novembre à 10h** au Centre Technique Bretagne Henri Guérin.

Seront présents à ce groupe de travail :

- CDA : Mathieu RAULIC
- CTA : Nicolas ROUAUX

Des séquences de travail par CDA et en collectif (en Visio) seront ultérieurement planifiées avec des tests au 1er semestre 2026 pour une mise en œuvre complète à partir du 1er juillet 2026.

## **Actualités régionales**

Dans le cadre d'un départ en retraite, un appel à candidature pour un poste de CTRA-Formation vient d'être publié.

## **2. SECTION FORMATION**

### **Formation initiale en arbitrage**

#### **FIA District**

La séquence 8 de la FIA (bilan/ retours sur expérience et remise protocolaire de l'écusson) aura lieu le samedi 13 décembre 2025 de 8h30 à 12h00 au district. Elle regroupera les candidats reçus terrain des sessions d'août et octobre 2025. Ce rendez-vous est obligatoire

#### **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



pour la prise en compte de votre fonction d'arbitre officiel au titre du Statut de l'arbitrage pour votre club.

## **FIB**

La Formation initiale à destination des arbitres bénévoles a eu lieu le samedi 25 octobre 2025.

Organisée au district, elle a rassemblé 18 stagiaires. Bon groupe de travail et ambiance conviviale.

La prochaine formation FIB aura lieu le 17 janvier 2026.

## **Examens, stages, et réunions diverses**

### **Stage interdistricts seniors du 11 Novembre 2025.**

#### **Encadrement CDA 22 (org : LBF) AU CTB : B JEGOU**

13 arbitres du groupe espoirs ont suivi le programme et les orientations de la CRA dans le but de préparer à l'objectif final : obtenir le titre d'arbitre de ligue.

### **Stage du 11 Novembre 2025.**

**Encadrement stage arbitres district seniors** : D. DARCEL, M. PERREE, M. RAULIC, K. GUILLAUME, JF. PIRIOU, G. MONFORT, P. MEHEUST, D. URVOIT, L. TESSIER et le CTA.

76 arbitres ont participé à cette journée avec au programme de la matinée : test théorique et test physique, analyse vidéo sur la collaboration et la cohérence de l'équipe arbitrale ainsi qu'un rappel sur le rapport disciplinaire. L'après-midi fut dédiée à divers ateliers terrain.

### **Stage rattrapage tests du 14 décembre 2025.**

85 arbitres ont été convoqués pour cette matinée (8h30 – 11h00). Date butoir pour répondre à la convocation : Le 9 décembre.

### **Passeport Compétition séniors 25/26**

Pour rappel, le règlement intérieur de la CDA prévoit le dispositif suivant :

Au terme de la période de stages (Stage annuel et rattrapage), de contrôle de connaissances et de test physique, chaque arbitre qui aura participé entièrement à tous ces rendez-vous ET aura validé ses tests physiques obtiendra un « Passeport Compétition ». Celui-ci lui permettra d'évoluer à son niveau sportif validé par la CDA au 1er juillet de la saison.

A défaut, l'arbitre ou l'arbitre assistant n'ayant pas obtenu son « Passeport Compétition » n'évoluera pas dans la catégorie sur laquelle il est classé jusqu'au jour de la validation de ce dernier.

Ce « Passeport Compétition » est applicable pour les catégories D1, D2 ainsi que les arbitres assistants spécifiques.

## **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



Un arbitre ou arbitre assistant n'ayant pas obtenu ce « Passeport Compétition » au cours de la saison (Hors raisons médicales avec présentation obligatoire d'un certificat médical) sera rétrogradé dans la catégorie inférieure la saison suivante.

A partir de la saison 2025/2026, les arbitres désignés régulièrement en qualité d'assistants en R2 devront avoir validé leur test physique au cours de la saison 2024/2025. A défaut, ils ne pourront plus être désignés sur les matchs de R2 et ce jusqu'à réussite du test physique prévu à cet effet.

Pour toutes autres raisons de non-obtention du « Passeport Compétition » la CDA statuera en considération des motifs invoqués. Il est précisé que sur de telles situations, la dérogation au passeport sera appréciée par la CDA selon les éléments présentés par l'arbitre et avec validation préalable en début de saison (et non une fois passés les stages, le contrôle de connaissances et les tests physiques).

## **LE STAGE DU 11 NOVEMBRE EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ARBITRES D1, D2, D3 ET ARBITRES ASSISTANTS.**

### **Stage interdistricts jeunes arbitres**

Encadrement CDA 22 : D. URVOIT, JF. BOUTRUCHE et le CTA

11 arbitres du groupe espoirs étaient présents et ont pu découvrir les exigences attendues par la CRA pour pouvoir officier au niveau régional.

## **3. SECTION CLUBS ET DEVELOPPEMENT**

### **1. Recrutement et fidélisation**

#### **Réunion VOR**

Une réunion d'informations VOR à destination des clubs en situation d'infraction au regard du statut de l'arbitrage aura lieu le mardi 02 décembre à 19h00 au district. Les clubs concernés ont reçu un mail dans leur messagerie officielle. Un rappel a été publié sur le site du district et les réseaux sociaux.

#### **Opération VOR JNA**

Les résultats de l'opération VOR stade professionnel du 03 octobre ont été analysés. Les clubs concernés et « les potentiels candidats arbitres » ont été contactés.

#### **Actions de sensibilisation à l'arbitrage dans les clubs**

A ce jour, notre CTA a effectué 7 actions clubs pour sensibiliser les jeunes joueurs et éventuellement détecter des potentiels candidats arbitres au travers ces missions

#### **Réunions d'informations décentralisées sur les missions du référent arbitres des clubs et sur le statut de l'arbitrage**

3 réunions sont programmées :

#### **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



- Le mardi 9 décembre à BROONS
- Le jeudi 11 décembre à PLAINTEL
- Le mercredi 17 décembre à PLOUMAGOAR

L'ensemble des clubs costarmoricains ont reçu une invitation par mail dans leur messagerie officielle le 08 novembre dernier.

#### **4. SECTION « FUTSAL ET FOOT DIVERSIFIE »**

##### **Foot diversifié - examens, stages et réunions diverses**

Le district organise une formation initiale à l'arbitrage Futsal le samedi 24 janvier prochain.

Inscriptions auprès de l'IR2F via portail clubs.

##### **Actualités complémentaires**

Bilan à mi-saison : les compétitions séniors futsal sont couvertes avec ponctuellement l'aide de quelques arbitres de ligue.

Arrivée dans le 22 d'un nouvel arbitre futsal (qui nous vient du 35) : Frédéric DELACHIENNE.

Les observations débuteront en janvier 2026 (observateurs : Clément BEUREL et Ludovic ROBIN).

Demande de jeunes arbitres pour officier lors du challenge national U18G à Merdrignac et Evran le mercredi 17 décembre en soirée puis pour les coupes départementales U15G et U18G le samedi 20 décembre.

#### **5. FONCTIONNEMENT DE L'ARBITRAGE**

##### **Indisponibilités arbitres**

- EON Arnaud : Indisponible du 10/10/2025 au 14/11/2025. (Certificat médical).
- BANNAIRE Vincent : Indisponible du 29/11/2025 au 14/12/2025 (congés).
- CHARLES René : Indisponible du 20/11/2025 au 01/12/2025 (congés).
- MARTIN Jean-Luc : Indisponible du 18/11/2025 au 30/12/2025. (Certificat médical).
- SOZINHO André : Indisponible du 19/11/2025 au 19/03/2026, raison professionnelle.
- BARRE Adam : Indisponible du 19/11/2025 au 30/11/2025, Raison médical.
- CHAUPIN Maelaye : Indisponible du 05/12/2025 au 14/12/2025, convenance personnelle.
- DELAUNAY Laurent : Indisponible du 05/12/2025 au 14/12/2025, raison professionnelle.
- FEGER Antoine : Indisponible du 01/12/2025 au 11/01/2026, raison professionnelle.

##### **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



- LE MOAL Lionel : Indisponible du 12/11/2025 au 31/12/2025, raison médicale.
- LETRILLARD David : Indisponible du 07/12/2025 au 14/12/2025, convenance personnelle.
- NOEL COINON Clément : Indisponible du 23/10/2025 au 01/12/2025, (Certificat médical).
- ROBERT Alban : Indisponible du 01/12/2025 au 03/01/2026, raison professionnelle.
- LE POTTIER Stéphane : Indisponible du 20/11/2025 au 20/12/2025, (Certificat médical).
- HELM Loan : Indisponible du 29/11/2025 au 21/07/2026. Motif : Arrêt ou année sabbatique.
- DORE Jean-Michel : Indisponible jusqu'au 15/02/2026. (Certificat médical).
- BOURSEUL Yanis : Indisponible du 19/11/2025 au 19/12/2025. (Certificat médical).

**La commission précise que les arrêts pour raisons médicales doivent être accompagnés d'un certificat médical. Les autres arrêts pour convenances personnelles doivent être motivés (courrier ou mail à destination du district).**

**DEMANDE DE REMBOURSEMENTS :**

- ROUSSEAU JOLIVET Raphaël : Match YFFINIAC UF / SBQFC LANFAINS, U15 D3 du 01/03/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 18,47€ et de débiter le club de YFFINIAC UF de 18,47€.
- DIANE Mohamed lamine : Match PLERNEUF ATLICO / PLERIN FC, D3 poule D, du 09/11/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 23,30€ et de débiter le club de PLERNEUF ATLICO de 23,30€.

Match PLEDRAN CS / PLOUFRAGAN ASSH, D3 poule E, du 02/11/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 43,92€ et de débiter les clubs de PLEDRAN CS et PLOUFRAGAN ASSH de 21,96€.

Match LANFAINS AS / PLOUNEVZ LANRIVAIN US, D3 poule E du 19/10/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 28,65€ et de débiter le club de PLOUNEVZ LANRIVAIN US de 28,65€.

- QUILLIOU Tom : Match ST-BRIEUC CCL / ENT-TREVE-ASM-USC, U17 D2 du 20/09/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 37,30€ et de débiter le club de ENT-TREVE-ASM-USC de 37,30€.
- DIALLO Mamadou : Match ST-BRIEUC CCL / PLOUISY US, D3 poule D, du 02/11/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 19€ et de débiter le club de PLOUISY US de 19€.
- KPEYE Marcel : Match ST-BRIEUC CCL / LANGUEUX US, D3 poule D, du 09/11/2025. Erreur secrétariat. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 7,15€.
- SAMSON Steve : Match FAOUET / AS PLOUHA PLUDUAL, Coupe ANGE LEMEE du 14/09/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 33€ et de débiter le club de AS PLOUHA PLUDUAL US de 33€.

**DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



- LE POTTIER Stéphane : Match ST-BRIEUC CCL / PLEHEDEL, Coupe de Bretagne du 12/10/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 70€ et de débiter le club de ST-BRIEUC CCL de 70€.

- BABILA MANDOLA Lorge Arthus : Match PLOUFRAGAN ASSH / LE FOEIL ES, D3 poule E du 19/10/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 21,46€ et de débiter le club de LE FOEIL ES de 21,43€.

- LEPEROUX Nathan : Match LANVALLAY US / PLELAN FC PVC, U16 D1 du 20/09/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 52,36€ et de débiter les clubs de LANVALLAY US et PLELAN FC PVC de 26,18€.

Match GJHL / PLANCOET ARG FC, U17 D2 du 11/10/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 25€ et de débiter les clubs de GJHL et PLANCOET ARG FC de 12,50€

-SAIDI Soulaimana : match PLEDRAN CS / LANFAINS AS, D3 poule E du 23/11/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 22,50€ et de débiter le club de PLEDRAN CS de 22,50€.

Match SAINT-JULIEN AS / PLEDRAN CS, D3 poule E du 05/10/2025. La commission demande au secrétariat de procéder au remboursement de 22,50€ et de débiter le club de PLEDRAN CS de 22,50€.

### **Courriers / Mails arbitres**

- YASSER Zineddine : Absence sur le match U16 R2, STADE BRIOCHIN / VITRÉ AS. Pris note.
- BOUILLET Brieuc : Arrêt de l'arbitrage pour la saison, pris note.

### **Courriers / Mails clubs**

- JS LANVOLLON : Arrêt de l'arbitrage de DEVOIR Kylian pour la saison. Pris note.
- PLEDRAN CLUB FUTSAL : Pris note.
- PLOUNEVÉZ LANRIVAIN : Pris note.
- ENT. CALLAC MAEL CX : Pris note, transmis à la commission de discipline. Demande de rapport complémentaire à l'arbitre.

### **Informations diverses**

Conduites à tenir en cas d'intempéries.  
Se référer au guide de l'arbitrage sur le site du district,  
Onglets : Document, Arbitrage, Guide de l'arbitrage.

### **Commission suivie des arbitres**

#### **Audition Raphael COADALEN :**

#### **DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR**

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - [secretariat@foot22.fff.fr](mailto:secretariat@foot22.fff.fr) - foot22.fff.fr

Actualisé au 12/08/2025



Monsieur COADALEN Raphaël ne s'est pas présenté à sa convocation.

**Questions diverses (tour de table)**

***La prochaine réunion de la commission des arbitres aura lieu le 06 janvier 2026 à 18h30 au siège du district à Ploufragan.***

**Le Président de la CDA**  
**Dominique DARCEL**

**Le Secrétaire**  
**Loïc CONAN**

**Le Secrétaire de Séance**  
**Jean-Luc LE HEGARAT**